

Mauvaise tournure

Après une interruption de trois jours, le procès des auteurs présumés du putsch manqué a repris, dimanche 2 janvier, avec le retour de Saleh Ould Hanenna à la barre pour répondre aux questions du parquet et de la défense. Il a rejeté toute responsabilité de son groupe dans la mort du colonel Ould N'Deyane et a dévoilé certains détails de leurs projets pour le pays.

Ouvert il y a un mois et demi, le procès du putsch manqué dérange de plus en plus les autorités judiciaires et politiques, qui auraient commencé à exercer d'énormes pressions sur la cour pour accélérer les choses. Lors de la dernière séance de la première phase du procès (dimanche, 2 janvier), le président de la cour a demandé à la défense de tout faire pour éviter de retarder la procédure. Il a même fait entendre que le tribunal ne se laissera pas faire et qu'il pourrait même recourir à la limitation du temps de parole accordé aux avocats de la défense. Cette menace à peine voilée a provoqué le énième clash de la présente session criminelle. Paraissant plus dur que jamais, le président décide de commencer l'étape suivante, le réquisitoire et les plaidoiries, le jour suivant. Durant la soirée, les deux parties ont trouvé un compromis, mais cela n'a pas empêché le ministère de la justice de

publier une déclaration, non signée et non datée, dans laquelle il dénonce "la conduite de certains avocats qui, au mépris des droits de leurs propres clients, s'emploient à retarder la procédure et à en prolonger la durée...".

Cet énervement et cette nouvelle volonté de précipiter les actes du procès seraient dictés par, d'une part, le coût financier de l'opération (frais de la justice, dépenses relatives au maintien de l'ordre) et, d'autre part, par le fait que ce qui devait être le procès du putsch et des putschistes s'est transformé en un procès du régime. La précipitation qui a marqué la préparation des dossiers des prévenus, les innombrables vices de forme qui ont émaillé la procédure et l'enquête bâclée, tout cela pèse aujourd'hui sur le déroulement du procès et empêche le régime d'enranger les dividendes politiques escomptés. Pris au piège, le pouvoir met tout son poids pour se débarrasser le plus

vite de ce dossier gênant. Cela est d'autant plus embarrassant que la poursuite de certains dirigeants de l'opposition a donné une "identité" politique à ce procès qui, aux yeux de l'opinion nationale et internationale, s'est transformé d'un jugement d'un coup d'état à un règlement de comptes entre des adversaires politiques.

Autre motif de précipitation, la situation d'attente quasi générale créée par le procès. Tout semble être suspendu jusqu'à la fin de cette affaire: changements au gouvernement, lutte contre la corruption, nominations...

Par ailleurs, selon une source bien informée, on a demandé à l'entreprise qui avait gagné le marché de construction de nouvelles cellules pour abriter d'éventuels prisonniers à Tichitt, Néma et Qualata de terminer ses travaux avant la fin du mois de janvier (le plus grand lot serait vraisemblablement envoyé à

Mauvaise tournure

Suite de la Une

Tichitt où l'Etat est en train de construire 30 nouvelles cellules).

En attendant de voir la suite des événements, nous vous proposons cette semaine de revenir sur l'audition des hommes politiques et de Saleh Ould Hanenna.

L'accusé accuse

Les quatre dernières personnes qui avaient comparu lors de la première phase du procès de Ouad Naga diffèrent de l'ensemble des autres prévenus, dans la mesure où ils ne s'étaient pas trop occupés de nier le chef d'inculpation ni de se défendre, mais se sont attelés à accuser le régime de conduire le pays au chaos.

Deux fois candidat à l'élection présidentielle, le président du RFD, Ahmed Ould Daddah, a comparu le premier. Il a expliqué à la cour qu'il s'est engagé en politique depuis 1992 à la faveur de l'ouverture démocratique. "Je n'étais pas poussé par des intérêts personnels, j'étais bien payé à la Banque mondiale... Mon souci était de servir mon pays qui vivait des moments difficiles de son histoire...". Il a ensuite évoqué la présidentielle de 92 pour dire qu'il avait gagné le scrutin et qu'on l'a empêché de savourer sa victoire. "Cela ne m'a pas empêché de demander à mes militants de rester calmes et de ne pas descendre dans la rue... J'ai été envoyé quatre fois en prison, à aucun moment je n'ai appelé à la violence...". Tout cela pour dire qu'il ne croit pas à la violence, encore moins aux putschs comme mode d'accession au pouvoir, mais, a-t-il ajouté. "Ce qui m'inquiète en ce moment ce n'est pas l'accusation grave qui est portée comme moi; mais c'est surtout l'avenir de la Mauritanie qui est sérieusement compromis par la gestion chaotique de l'Etat". Contrairement à son habitude, Ould Daddah est apparu calme et conciliant. Avant de quitter la barre, il a remis au président de la cour un dossier volumineux qui comprend différents documents et communiqués de son parti sur la situation du pays.

Les deux autres politiciens poursuivis dans cette affaire ont abondé dans le même sens. L'ancien président Mohamed Khouna Ould Haïdalla a rappelé à la cour qu'il a été, lui-même, victime de coups d'Etat en 1984 et en 2003. Et que le pouvoir ne lui pardonne pas le fait qu'il s'est porté candidat à la dernière élection présidentielle. "Depuis lors, a-t-il conclu, on me fait subir toutes les misères".

Quant au docteur Cheikh Ould Horma, il a dit que l'accusation est purement politique et que, lui et ses amis, sont poursuivis parce qu'ils appartiennent à l'opposition. Il a, lui aussi, appelé au dialogue national comme seul remède à la crise.

Après la fin de l'audition des dirigeants de l'opposition, la cour a fait revenir Saleh Ould Hanenna pour répondre aux questions du parquet et de la défense. A une question du procureur relative à la découverte des armes et du camion, Saleh a déclaré que cette histoire est un pur montage des ren-

seignements. Il a également nié l'histoire de l'argent qu'il aurait reçu de certains opposants. Concernant le coup du 8 juin, Ould Hanenna a été plus bavard et a révélé des informations qu'il estime être le seul, avec Mohamed Ould Cheikhna (l'autre chef du putsch, en fuite), à connaître. Selon lui, les putschistes du 8 juin 2003 n'étaient pas venus pour rester au pouvoir. Ils envisageaient de confier la présidence à l'ancien chef d'état major, Ould Ndeyane. Au cas où il n'accepterait pas leur proposition, ils auraient appliqué ce que prévoit la constitution, c'est-à-dire demander au président du sénat d'assurer l'intérim pendant 45 jours au cours desquels allaient être organisées, sous la supervision d'une commission électorale indépendante, des élections libres et transparentes. Saleh a également annoncé qu'ils allaient constituer une commission "vérité et réconciliation", pour épurer le passif humanitaire et sceller la réconciliation nationale.

Sur une question de la défense relative à la mort du colonel Ould Ndeyane, le chef des putschistes a salué l'intégrité et la rectitude de l'homme et a nié tout lien de son mouvement avec sa mort.

Disait-il la vérité ou cherchait-il tout simplement à exploiter une question essentielle qui a été oubliée ou ignorée par la cour? Difficile à trancher. Toujours est-il qu'après l'audition de l'ensemble des personnes accusées dans l'affaire du putsch, tout le monde s'accorde à croire que le procès n'a pas fourni de réponses aux multiples interrogations qui étaient posées au sujet du déroulement du putsch manqué, de son organisation ou de l'implication des uns et des autres dans son exécution.

La méthode utilisée par l'accusation, qui a choisi comme d'habitude la facilité en généralisant l'affaire, omettant (exprès?) de fixer les responsabilités de chaque accusé dans la conception et l'exécution du coup, est l'une des causes du dérapage du procès vers des terrains qui mettent le pouvoir et sa justice mal à l'aise, et qui éloignent l'opinion de l'essentiel: pourquoi et comment un putsch de cette ampleur a pu se faire, quitte à mettre à mal un système de sécurité et de renseignements basés sur la délation, qui s'est montré incapable de prévenir à temps. Tout comme la stratégie de défense des accusés, tous non coupables et tous défendant le pouvoir lors des journées du 8 et 9 juin 2003, n'a pas été très convaincante.

Le procès tant attendu n'a donc pas apporté de nouveau, et la salle d'audience s'est presque transformée en tribune où les adversaires politiques d'un jour règlent leurs comptes.

MOUSSA OULD HAMED